

POPOTTE POLISH

POPOTTE POLISH

Producteur

SURGAND
88 rue des Bateliers
68400 RIEDISHEIM FRANCE
Tél. : 03 89 44 59 60
FAX : 03 89 63 74 19
mail : surgand@surgand.fr

Distributeur responsable

SURGAND
88 rue des Bateliers
68400 RIEDISHEIM FRANCE
Tél. : 03 89 44 59 60
FAX : 03 89 63 74 19
mail : surgand@surgand.fr

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Liquide.
Nom commercial : POPOTTE POLISH

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Voir fiche technique pour des informations détaillées.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : SURGAND
88 rue des Bateliers
68400 RIEDISHEIM FRANCE
Tél. : 03 89 44 59 60
FAX : 03 89 63 74 19
mail : surgand@surgand.fr

Nom et fonction de la personne responsable : Mr. Michel KLUKASZEWSKI

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

: Xn; R65
R66
R67

Classe de Risque et catégorie de code réglementaire CE 1272/2008 (CLP)

• Dangers pour la santé : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Effets narcotiques - Catégorie 3 - Attention - (CLP : STOT SE 3) - H336
Danger par aspiration - Catégorie 1 - Danger - (CLP : Asp. Tox. 1) - H304

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45

• Symbole(s)



: Xn : Nocif

• Contient

: Naphta lourd (hydrotraité à point d'ébullition bas)

• Phrase(s) R

: R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

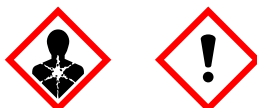
• Phrase(s) S

: S2 : Conserver hors de portée des enfants.
S24 : Eviter le contact avec la peau.
S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer

POPOTTE POLISH
POPOTTE POLISH
SECTION 2 Identification des dangers (suite)

l'emballage ou l'étiquette.

S51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)
• Pictogramme(s) de danger

• Code de pictogrammes de danger : GHS08 - GHS07

• Mention d'avertissement : Danger

• Mention de danger : H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H336 - Peut provoquer somnolence et des vertiges.

• Informations additionnelles sur les dangers : EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

• Pictogrammes (Mentions de mise en garde)

• Conseils de prudence
- Généraux

: P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 - Tenir hors de portée des enfants.
P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.

- Prévention

: P261 - Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

- Stockage

: P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

2.3. Autres dangers
SECTION 3 Composition/informations sur les composants
Composants : Ce produit est dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Nr Annexe	No. Enregist. REACH	Classification
Naphta lourd (hydrotraité à point d'ébullition bas)	Entre 15 et 25 %	64742-48-9	919-857-5	649-327-00-6	----	R10 Xn; R65 R66 R67 Asp. Tox 1 (H304) Flam. Liq. 3 (H226) STOT SE 3 (H336) STOT RE (EUH066)
Ether polyglycolique d'alcool gras 2 - 5 OE	Entre 0,01 et 1 %	----	----	----	----	Xi; R41 Not defined (GHS)
Alcohols, coco, ethoxylated (approx. 5 EO)	Entre 0,01 et 1 %	61791-13-7	----	----	----	Xi; R41 Not defined (GHS)
Alcohol(C16-18)EO(5-10)	Entre 0,01 et 1 %	68439-49-6	----	----	----	Xn; R22 Xi; R41 N; R50 Not defined (GHS)
Alcool oléique éthoxylé	Entre 0,01 et 1 %	9004-98-2	----	----	----	Xn; R22 Xi; R41 Not defined (GHS)
Kieselguhr calciné (rose)	Entre 1 et 5 %	91053-39-3	293-303-4	----	----	Xn; R48/20 Not defined (GHS)

POPOTTE POLISH**POPOTTE POLISH****SECTION 4 Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Premiers secours**

- Inhalation : Faire respirer de l'air frais.
- Contact avec la peau : Rincer abondamment à l'eau.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.
- Ingestion : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires****SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction**

- Moyens d'extinction : Mousse. Dioxyde de carbone (CO₂). Poudre sèche. AFFF.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**5.3. Conseils aux pompiers**

- Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Procédures spéciales** : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
- Incendies avoisinants** : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****6.1.1. Pour les non-secouristes**

- Précautions pour les personnes** : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

6.1.2. Pour les secouristes**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

- Précautions pour l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage** : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats.

6.4. Référence à d'autres sections**SECTION 7 Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

- Manipulation** : Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.
- Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : Eviter toute exposition inutile.

POPOTTE POLISH**POPOTTE POLISH****SECTION 7 Manipulation et stockage (suite)****7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Stockage : Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos et correctement ventilés, à l'abri de la chaleur, des étincelles, des flammes nues.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****8.2. Contrôles de l'exposition****8.2.1. Contrôles techniques appropriés****8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Protection individuelle**

- **Protection respiratoire** : Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.
- **Protection de la peau** : Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation.
- **Protection des yeux** : Bien que des données spécifiques sur une irritation des yeux ne soient pas disponibles, porter une protection oculaire appropriée aux conditions de travail lors de la manipulation du produit.
- **Ingestion** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****9.1.a. Aspect**

Etat physique à 20 °C : Liquide.

Couleur : Jaune-brun.

9.1.b. Odeur**9.1.c. Seuil olfactif****9.1.d. pH**

pH : 4-5

9.1.e. Point de fusion / Point de congélation**9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition**

Point d'ébullition [°C] : 100

9.1.g. Point d'éclair**9.1.h. Taux d'évaporation****9.1.i. Inflammabilité****9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)****9.1.k. Pression de vapeur****9.1.l. Densité de vapeur**

POPOTTE POLISH**POPOTTE POLISH****SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques (suite)****9.1.m. Densité relative**

Densité : 1

9.1.n. Solubilité

Solubilité dans l'eau : Soluble dans l'eau.

9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau**9.1.p. Température d'auto-inflammabilité****9.1.q. Température de décomposition****9.1.r. Viscosité****9.1.s. Propriétés explosives****9.1.t. Propriétés comburantes****9.2. Autres informations****SECTION 10 Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité****10.2. Stabilité chimique****10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales.

Propriétés dangereuses : Les vapeurs se mélangent facilement à l'air.

10.4. Conditions à éviter**10.5. Matières incompatibles****10.6. Produits de décomposition dangereux**

Produits de décomposition dangereux : Chauffé jusqu'au point de décomposition, libère des fumées dangereuses. (Benzaldehyde).

SECTION 11 Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****11.1.1. Substances****11.1.2. Mélanges****Informations sur les voies d'exposition probables****Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques****Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée****Effets interactifs****Absence de données spécifiques****Informations sur les mélanges et informations sur les substances****Autres informations**

POPOTTE POLISH

POPOTTE POLISH

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

12.2. Persistance et dégradabilité

12.3. Potentiel de bioaccumulation

12.4. Mobilité dans le sol

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

12.6. Autres effets néfastes

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

SECTION 14 Informations relatives au transport

Information générale : Non classé.

14.1. Numéro ONU

Non réglementé.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

- Transport terrestre - ADR/RID Non réglementé.
- Transport par mer - IMO-IMDG Non réglementé.
- Transport aérien - ICAO/IATA Non réglementé.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

- Transport terrestre - ADR/RID Non classé.
- Transport par mer - IMO-IMDG Non classé.
- Transport aérien - ICAO/IATA Non classé.

14.4. Groupe d'emballage

- Transport terrestre - ADR/RID Non classé.
- Transport par mer - IMO-IMDG Non classé.
- Transport aérien - ICAO/IATA Non classé.

14.5. Dangers pour l'environnement

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mesures à prendre en cas d'urgence ou d'accident

En cas d'urgence ou d'accident pouvant survenir au cours du transport, les membres de l'équipage du véhicule doivent prendre les mesures suivantes si possible et sans prendre de risque :

- Déclencher le système de freinage, couper le moteur et déconnecter la batterie en actionnant le coupe-circuit, s'il existe.
- Éviter les sources d'inflammation, en particulier ne pas fumer ni allumer un quelconque équipement électrique.
- Informer les services d'urgence appropriés, en leur fournissant autant de renseignements que possible sur l'incident ou l'accident et sur les matières en présence.
- Revêtir le boudier fluorescent et mettre en place comme il convient les signaux d'avertissement autoporteurs.
- Tenir les documents de transport à disposition pour l'arrivée des secours.
- Ne pas marcher dans les substances répandues au sol ni les toucher et éviter d'inhalier les émanations, les fumées, les poussières et les vapeurs en restant au vent.

POPOTTE POLISH**POPOTTE POLISH****SECTION 14 Informations relatives au transport (suite)**

- Là où il est possible de le faire sans danger, utiliser les extincteurs pour neutraliser tout début d'incendie sur les pneus, les freins ou dans le compartiment moteur.
- Les membres de l'équipage du véhicule ne doivent pas tenter de neutraliser les incendies qui se déclarent dans les compartiments de chargement.
- Là où il est possible de le faire sans danger, utiliser un équipement de bord pour empêcher les fuites de matières dans l'environnement aquatique ou dans le système d'égout et pour contenir les déversements.
- Quitter les abords de l'accident ou de la situation d'urgence, inciter les autres personnes sur place à quitter les lieux et suivre les conseils des services d'urgence.
- Ôter tout vêtement contaminé et tout équipement de protection contaminé après usage et le mettre au rebut de manière sûre.

Équipements de protection générale et individuelle à porter lors de mesures d'urgence générales ou comportant des risques particuliers à détenir à bord du véhicule conformément à la section 8.1.5 de l'ADR.

- Toute unité de transport, quel que soit le numéro de l'étiquette de danger, doit avoir à son bord les équipements suivants :
- Pour chacun des membres de l'équipage
- Équipement supplémentaire prescrit pour certaines classes:

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

Précautions individuelles : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

Informations complémentaires : Aucun(e).

SECTION 15 Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique**SECTION 16 Autres informations**

Autres données : Aucun(e).

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document